



## **COMPTE-RENDU**

### **DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **DU JEUDI 21 FEVRIER 2013 à 17h30**

**PRESENTS** : M. Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mmes Lauqué, Dumas, M. Labayle (jusqu'à la délibération n° 29), Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont (jusqu'à la délibération n° 19), M. Escapil-Inchauspé, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, M. Etcheto, Mme Thicoipé, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : M. Millet-Barbé à M. le Maire ; M. Labayle à M. Etchegaray (à partir de la délibération n° 30) ; M. Jaussaud à Mme Bisauta ; M. Lozano à Mme Lauqué ; Mme Demont à M. Causse (à partir de la délibération n° 20) ; Mme Salducci à Mme Demont (jusqu'à la délibération n° 19) ; Mme Loupien-Suares à M. Soudre.

**EXCUSE** : M. Aguerre.

**ABSENTS** : M. Arandia ; Mme Salducci (à partir de la délibération n° 20).

**SECRETAIRE** : Mme Doucet-Joyé.



#### **Approbation du procès-verbal de la séance du 20 décembre 2012.**

Approuvé à l'unanimité.

### **ADMINISTRATION GENERALE**

#### **1. Compte-rendu des décisions du maire prises dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du CGCT (rapporteur : M. le Maire).**

Le conseil municipal prend acte de la communication dudit compte-rendu.

Pas de vote.

## DEVELOPPEMENT DURABLE

### **2. Rapport sur la situation de la ville de Bayonne en matière de développement durable pour l'année 2013 (rapporteur : Mme Bisauta).**

Le conseil municipal prend acte de la présentation dudit rapport.

Pas de vote.

## FINANCES

### **3. Orientations budgétaires pour 2013 (rapporteur : M. Soroste).**

Conformément à l'article L.2312-1 du CGCT, le rapport fait l'objet du débat réglementaire.

Pas de vote.

## CULTURE ET PATRIMOINE

### **4. Regroupement des salles de cinéma d'art et essai quai Amiral Sala – Attribution et signature du marché de maîtrise d'œuvre (rapporteur : M. Etchegaray).**

Le conseil municipal attribue le marché à l'équipe Atelier d'architecture Randja et autorise M. le Maire à signer le marché correspondant et à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement dudit marché.

Adopté à l'unanimité.

### **5. Label Ville et Pays d'Art et d'Histoire – Demande de subvention auprès de la Direction régionale des affaires culturelles Aquitaine pour les animations 2013 (rapporteur : M. Etchegaray).**

M. le Maire est autorisé à solliciter une subvention au taux le plus élevé possible.

Adopté à l'unanimité.

### **6. Label Ville et Pays d'Art et d'Histoire – Création d'un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine - Demandes de subventions (rapporteur : M. Etchegaray).**

M. le Maire est autorisé à solliciter les subventions aux taux les plus élevés possibles.

Adopté à l'unanimité.

### **7. Label Ville et Pays d'Art et d'Histoire - Publication scientifique « Atlas historique de Bayonne » (rapporteur : Mme Demont).**

Le conseil municipal donne son accord (participation financière 10 000 € sur trois ans).

Adopté à l'unanimité.

### **8. Médiathèque – Valorisation des fonds basques – Signature d'une convention avec la Ville de Bordeaux (rapporteur : Mme Touraton).**

M. le Maire est autorisé à signer la convention nécessaire.

Adopté à l'unanimité.

**9. Médiathèque – Adhésion de la Ville à l'association « Réseau Carel » (rapporteur : Mme Touraton).**

L'adhésion à l'association « Réseau Carel » est autorisée (montant pour 2013 : 50,00 €).  
Adopté à l'unanimité.

**10. Musée Bonnat-Helleu – Prêt d'une œuvre de Paul-César Helleu à la Réunion des musées nationaux et au musée des Beaux-Arts de Caen (rapporteur : Mme Demont).**

Le conseil municipal accepte le prêt sollicité et autorise M. le Maire à signer la convention tripartite correspondante.  
Adopté à l'unanimité.

**11. Musée Bonnat-Helleu – Prêt de sept tableaux de Pierre-Paul Rubens à trois musées japonais (rapporteur : Mme Demont).**

Le conseil municipal accepte le prêt sollicité et autorise M. le Maire à signer les conventions correspondantes.  
Adopté à l'unanimité.

**12. Musée Bonnat-Helleu - Restauration d'œuvres de Rubens - Demande de subvention auprès de la Direction régionale des affaires culturelles Aquitaine (rapporteur : Mme Demont).**

M. le Maire est autorisé à solliciter une subvention au taux le plus élevé possible.  
Adopté à l'unanimité.

**13. Musée Bonnat-Helleu – Restauration d'œuvres – Demande de subvention auprès de la Direction régionale des affaires culturelles Aquitaine (rapporteur : Mme Demont).**

M. le Maire est autorisé à solliciter une subvention au taux le plus élevé possible.  
Adopté à l'unanimité.

**14. Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Acceptation d'un don de Madame Dufranc-Etchandy (rapporteur : Mme Demont).**

Le conseil municipal accepte le don d'une armoire et remercie, au nom de la Ville, Madame Dufranc-Etchandy.  
Adopté à l'unanimité.

## EDUCATION ET VIE SOCIALE

**15. Aménagement d'une cyberbase-école à l'école élémentaire Malégarie – Autorisation du dépôt de la déclaration préalable de travaux (rapporteur : Mme Durruty).**

M. le Maire est autorisé à déposer la déclaration préalable de travaux correspondante.  
Adopté à l'unanimité.

**16. Contrat « Enfance et Jeunesse » 2011-2014 – Avenant n° 1 relatif à l'intégration du développement du relais d'assistantes maternelles (RAM) (rapporteur : Mme Dumas).**

M. le Maire est autorisé à signer ledit avenant.  
Adopté à l'unanimité.

**17. Espace socio-culturel municipal - Convention attributive d'une participation financière du Conseil général à la mission de prévention collective conduite auprès des jeunes (rapporteur : Mme Lauqué).**

M. le Maire est autorisé à signer la convention correspondante.  
Adopté à l'unanimité.

#### POLITIQUE DE LA VILLE

**18. Réponses de la Ville de Bayonne à l'appel à projets 2013 du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) (rapporteur : Mme Lauqué).**

Le conseil municipal approuve les demandes de subventions de la Ville d'un montant total de 63 650 € et autorise M. le Maire à signer les conventions à venir.  
Adopté à l'unanimité.

#### ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE

**19. Convention de maîtrise d'ouvrage unique entre l'Agglomération Côte Basque-Adour et la Ville de Bayonne pour la réalisation des espaces publics de l'opération Marinadour (rapporteur : M. le Maire).**

M. le Maire est autorisé à signer la convention correspondante.  
Adopté à l'unanimité.

#### INFRASTRUCTURES

**20. Instance régionale de concertation de la gare de Bayonne – Avis de la commune sur les programmes d'aménagement SNCF (rapporteur : M. le Maire).**

La Ville de Bayonne émet un avis défavorable au programme d'investissement proposé.  
Adopté à l'unanimité.

#### COMMERCE

**21. Participation de la Ville à l'opération « Ma carte VIP Bayonne commerces » (rapporteur : Mme Castel).**

Le conseil municipal approuve la participation proposée.  
Adopté à l'unanimité.

#### TOURISME ET ANIMATIONS

**22. Candidature de la commune de Bayonne au statut de « Station classée de tourisme » - Pièce complémentaire au dossier (rapporteur : M. Etchegaray).**

Le conseil municipal approuve le dépôt de la pièce complémentaire au dossier proposée.  
Adopté à l'unanimité.

**23. Tarifs applicables à la mise à disposition des halles municipales au profit de professionnels organisateurs d'animations (rapporteur : Mme Castel).**

Le conseil municipal approuve les tarifs et conditions de mise à disposition proposés.  
Adopté à l'unanimité.

## FETES TRADITIONNELLES

**24. Corso 2013 - Conventions de mise à disposition d'un local au profit des associations participantes et versement d'acomptes (rapporteur : Mme Bisauta).**

M. le Maire est autorisé à signer les conventions et à verser les acomptes proposés.  
Adopté à l'unanimité.

**25. Concours d'affiche pour l'édition 2013 (rapporteur : Mme Bisauta).**

Le conseil municipal approuve le principe de ce concours et autorise M. le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires à son organisation.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

Adopté à la majorité.

## FONCIER

**26. Lotissement du Petit Basque, avenue Henri de Navarre – Accord sur la réalisation d'un bâtiment de commerce de détail et sur l'abrogation du cahier des charges du lotissement (rapporteur : Mme Castel).**

Le conseil municipal donne son accord sur les deux demandes.

Adopté à l'unanimité.

## PATRIMOINE IMMOBILIER

**27. Travaux d'aménagement intérieur de la Maison de la ville sise esplanade Jouandin – Protocole d'accord amiable (rapporteur : M. Escapil-Inchauspé).**

M. le Maire est autorisé à signer le protocole d'accord amiable correspondant.

Adopté à l'unanimité.

**28. Gymnase du Polo Beyris – Travaux de réfection - Autorisation du dépôt des déclarations réglementaires (rapporteur : M. Escapil-Inchauspé).**

M. le Maire est autorisé à déposer les déclarations réglementaires nécessaires.

Adopté à l'unanimité.

**29. Site de Bellecave quartier Saint-Etienne – Aménagement du centre horticole municipal – Autorisation du dépôt de deux demandes de permis de construire (rapporteur : M. Gouffrant).**

M. le Maire est autorisé à déposer les demandes de permis de construire nécessaires.

Adopté à l'unanimité.

**30. Travaux d'entretien des écoles été 2013 – Autorisation du dépôt des déclarations préalables de travaux (rapporteur : Mme Dumas).**

M. le Maire est autorisé à déposer les déclarations préalables de travaux correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

## RESSOURCES HUMAINES

**31. Modification du tableau des effectifs (rapporteur : Mme Durruty).**

Le conseil municipal approuve la modification du tableau des effectifs présentée.  
Adopté à l'unanimité.

**32. Recours aux contrats emploi d'avenir (rapporteur : Mme Durruty).**

Le conseil municipal approuve le principe du recours aux contrats emploi d'avenir et autorise M. le Maire à signer les contrats de travail correspondants.  
Adopté à l'unanimité.

**33. Contrat de travail à durée déterminée – Chef de projet de rénovation urbaine PNROAD centre ancien (rapporteur : Mme Durruty).**

M. le Maire est autorisé à signer avec Mme Katia Haristoy, le contrat de travail proposé.  
Adopté à l'unanimité.

**34. Direction de la culture et du patrimoine - Attribution d'une gratification de stage à Madame Tiphaine Rollin (rapporteur : Mme Durruty).**

Le conseil municipal accorde à Mme Rollin, la gratification proposée.  
Adopté à l'unanimité.

## SPORTS

**35. Réalisation d'un pôle rugby sur le complexe sportif des Hauts de Bayonne – Demandes de subventions (rapporteur : M. Gastambide).**

M. le Maire est autorisé à solliciter les subventions aux taux les plus élevés possibles.  
Adopté à l'unanimité.

**36. Réalisation d'un pôle football sur le complexe sportif de la Floride – Autorisation du dépôt de la demande de permis de construire et demandes de subventions (rapporteur : M. Gastambide).**

Le conseil municipal approuve le projet, autorise M. le Maire à déposer la demande de permis de construire et à solliciter les subventions aux taux les plus élevés possibles.  
Adopté à l'unanimité.

**37. Pôle d'excellence – Autorisation de dépôt d'une demande de permis de construire par l'Aviron Bayonnais omnisports (rapporteur : M. Gouffrant).**

Le conseil municipal autorise l'association à déposer la demande de permis de construire.  
Mme Pibouleau-Blain s'abstient.  
Adopté à la majorité.

**38. Espace Club Affaires – « Chapiteau VIP » - Autorisation de dépôt d'une demande de permis de construire par la SASP Aviron Bayonnais Rugby (rapporteur : M. Gouffrant).**

Le conseil municipal autorise la SASP à déposer la demande de permis de construire.  
Mme Pibouleau-Blain s'abstient.  
Adopté à la majorité.

## SYSTEMES D'INFORMATION

**39. Marchés de fourniture de micro-ordinateurs, logiciels bureautiques et équipements réseau – Avenant à la convention de groupement de commandes avec le CCAS et avenant de prolongation avec la société Computacenter pour le lot 1 (rapporteur : M. Pommiez).**

M. le Maire est autorisé à signer les avenants correspondants.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

Adopté à la majorité.

**40. Marchés de fourniture de matériels informatiques, de logiciels et de prestations afférentes – Groupement de commandes avec le CCAS et lancement de la consultation des entreprises (rapporteur : M. Pommiez).**

Le conseil municipal approuve la constitution du groupement de commandes avec le CCAS, autorise M. le Maire à signer la convention correspondante ainsi qu'à accomplir les démarches nécessaires pour la passation, l'exécution et le règlement des marchés.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

Adopté à la majorité.

## URBANISME

**41. Protocole de lutte contre l'habitat indigne de l'Agglomération Côte Basque-Adour – Convention relative à l'expérimentation du contrôle de la décence (rapporteur : M. Gouffrant).**

M. le Maire est autorisé à signer la convention tripartite (entre la commune, l'agglomération et la CAF) correspondante.

Adopté à l'unanimité.

**42. Zone de restauration immobilière – Attribution de subventions par la Ville (rapporteur : Mme Boé).**

Le conseil municipal approuve le versement des subventions proposées pour 55 175,49 €.

Mme Pibouleau-Blain vote contre.

Adopté à la majorité.

## COOPERATION INTERCOMMUNALE

**43. Syndicat intercommunal pour le soutien à la culture basque – Modification des statuts (rapporteur : M. Etchegaray).**

Le conseil municipal approuve la modification proposée.

Adopté à l'unanimité.

**44. Syndicat mixte du Bas Adour – Avis de la commune sur le projet d'extension de son périmètre (rapporteur : M. Causse).**

Le conseil municipal donne un avis favorable au projet, sous la réserve d'un avis favorable du conseil de l'Agglomération sur les statuts dont l'élaboration est en cours.

Adopté à l'unanimité.



*La séance est levée à 20h55.*

Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus est publié au fascicule du recueil des actes administratifs du 21 février 2013.

**-oOo-oOo-oOo-oOo-oOo**